



**Demande d'occupation temporaire du domaine public pour un  
déménagement ou un emménagement concernant un  
professionnel.**

**A déposer impérativement 8 jours avant la date prévue pour le commencement des travaux.**

<b>1 – DECLARANT</b>	
<b>Entreprise</b>	Nom ou Raison Sociale
	Adresse personnelle ( <i>numéro, rue, lieu-dit, code postal, commune</i> )
<b>2- Lieux</b>	
<b>Nom du client</b>	
<b>Adresse du client</b>	
<b>Besoins</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Occupation du trottoir – Oui – Non</li> <li>• Places de stationnement – nombre : ..... ,</li> <li>◦ Circulation des véhicules coupée – Oui - Non</li> </ul>
<b>4 - DIVERS</b>	
Date prévue pour le commencement du chantier : .....	
Date prévue pour la fin du chantier : .....	
Date de la demande.....	
Signature du demandeur :	
<b>5 – DROIT D'OCCUPATION</b>	
Toute occupation donnera lieu à perception d'un droit voté par le Conseil Municipal dans sa séance du 30 Juin 2022 s'élevant à : <b>0,50 € /m<sup>2</sup>/jour d'occupation.</b>	
L'occupation, objet de la présente demande, ne sera effective qu'après notification au pétitionnaire de l'arrêté individuel d'autorisation. En aucun cas, l'occupation ne pourra être entreprise avant notification de l'arrêté sous peine de poursuites devant les tribunaux compétents pour occupation illégale.	